COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **MULTITEL**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Adresse : Rue Pierre et Marie Curie N° : 2 Boîte :

Code postal : 7000 Commune : Mons

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0470.813.848

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 09-11-2010

COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 23-06-2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

Exercice précédent du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-ASBL 6.1, C-ASBL 6.2.3, C-ASBL 6.2.4, C-ASBL 6.3.4, C-ASBL 6.4.2, C-ASBL 6.5.2, C-ASBL 6.7, C-ASBL 6.16

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

VAN PUTTE Anthony
rue des Combattants 9
6238 Luttre
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26 Fin de mandat : 2022-11-25 Administrateur

POURBAIX Etienne
Avenue Louise David 44
1410 Waterloo
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-07-01 Fin de mandat : 2022-06-30 Administrateur

BRION Fabrice
chemin des Grands Près 71
7012 Jemappes
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-07-01 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

VERLY Jacques
rue de la Belle Jardinière 386/22
4031 Angleur
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-07-01 Fin de mandat : 2025-06-30 Administrateur

SAUSSEZ Jean
rue Les Menus 4
6500 Beaumont
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26 Fin de mandat : 2022-11-25 Administrateur

QUISQUATER Jean-Jacques
Avenue des Canards 3
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-07-01 Fin de mandat : 2022-06-30 Administrateur

VAN HELLEPUTTE Patrick
Rue Léon Blum 34
7110 Houdeng-Goegnies
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-07-01 Fin de mandat : 2022-06-30 Administrateur

CESAR Philippe
rue de la Régence 17
7130 Binche
BELGIQUE
Début de mandat : 2018-11-26 Fin de mandat : 2022-11-25 Administrateur

RION Pierre
Rue de Mellemont 38
1360 Perwez
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-07-01 Fin de mandat : 2024-06-30 Administrateur

IDEA
0201105843
Rue de Nimy 53
7000 Mons
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

DECAMPS Caroline
Administrateur (Début de mandat : 01-07-2018 - Fin de mandat : 30-06-2022)
Rue Fouquet 15
7050 Jurbise
BELGIQUE

IMBC Spinnova
0870661013
rue des Quatre Fils Aymon 14
7000 Mons
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

DEMOULIN Serge
Administrateur (Début de mandat : 22-06-2018 - Fin de mandat : 21-06-2022)
rue des Alliés 3
7870 Lens
BELGIQUE

UCL
0419052272
Place de l'Université 1
1348 Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

MACQ Benoît
Administrateur (Début de mandat : 01-07-2018 - Fin de mandat : 30-06-2022)
Rue des Artisans 4
1348 Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

UMONS
0207633844
Rue de Houdain 9
7000 Mons
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

RENOTTE Christine
Administrateur (Début de mandat : 26-11-2018 - Fin de mandat : 25-11-2022)
rue Eleuthère Mercier 2B
7030 Saint-Symphorien
BELGIQUE

HANCQ Joël
Administrateur (Début de mandat : 01-07-2018 - Fin de mandat : 30-06-2022)
rue Neuve 67
6061 Montignies-sur-Sambre
BELGIQUE

DUBOIS Philippe
Administrateur (Début de mandat : 26-11-2018 - Fin de mandat : 25-11-2022)
rue Grande 1
4620 Fléron
BELGIQUE

METTENS Philippe
Administrateur (Début de mandat : 26-11-2018 - Fin de mandat : 25-11-2022)
Motte 33B
7880 Flobecq
BELGIQUE

BOUCHER Serge
Administrateur (Début de mandat : 01-01-2020 - Fin de mandat : 31-12-2023)
rue de Thulin 14
7350 Hensies
BELGIQUE

RSM InterAudit SRL (B00091)
0436391122
Boulevard Sainctelette 97b
7000 Mons
BELGIQUE

Représenté directement ou indirectement par :

SAEY Catherine (A1954 (Début de mandat : 16/12/2021 - Fin de mandat : 13/06/2024))
Réviseur d'entreprises
rue de la Brisée 294B
7000 Mons
BELGIQUE

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
B. L'établissement des comptes annuels,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**3.679.544**	**3.633.753**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**15.211**	**36.112**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**3.458.642**	**3.423.291**
Terrains et constructions		22	2.564.296	2.848.396
Installations, machines et outillage		23	189.971	79.147
Mobilier et matériel roulant		24	448.970	495.747
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	255.405	
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**205.690**	**174.350**
Entités liées	6.14	280/1	148.691	173.691
Participations dans les sociétés liées		280	148.691	173.691
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	56.999	659
Actions et parts		284	25.000	
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	31.999	659

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**13.957.312**	**9.701.739**
Créances à plus d'un an		29	**248.613**	**311.928**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	248.613	311.928
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**393.316**	**224.053**
Stocks		30/36	393.316	224.053
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	393.316	224.053
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**7.188.785**	**5.993.417**
Créances commerciales		40	6.902.416	5.891.946
Autres créances		41	286.369	101.471
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**6.105.520**	**3.123.513**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**21.079**	**48.827**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**17.636.856**	**13.335.492**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
FONDS SOCIAL			10/15	**4.166.162**	**4.062.232**
Fonds de l'association ou de la fondation		6.7	10		
Plus-values de réévaluation			12		
Fonds affectés et autres réserves		6.7	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	**1.731.232**	**1.557.389**
Subsides en capital			15	**2.434.929**	**2.504.843**
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.7	164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		6.7	167		
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	**13.470.694**	**9.273.260**
Dettes à plus d'un an		6.8	17	**871.313**	**499.666**
Dettes financières			170/4	871.313	499.666
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement assimilées			172		
Etablissements de crédit			173	871.313	499.666
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	**12.573.468**	**8.748.503**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		6.8	42	192.312	281.693
Dettes financières			43	1.275.389	1.000.000
Etablissements de crédit			430/8	1.275.389	1.000.000
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	504.174	72.176
Fournisseurs			440/4	504.174	72.176
Effets à payer			441		
Acomptes sur commandes			46	9.218.967	6.318.184
Dettes fiscales, salariales et sociales		6.8	45	716.565	693.997
Impôts			450/3	43.736	124.984
Rémunérations et charges sociales			454/9	672.830	569.012
Autres dettes			48	666.061	382.453
Comptes de régularisation		6.8	492/3	**25.913**	**25.092**
TOTAL DU PASSIF			10/49	**17.636.856**	**13.335.492**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**7.480.143**	**6.367.985**
Chiffre d'affaires		6.9	70	3.044.616	2.399.803
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Cotisations, dons, legs et subsides		6.9	73		
Autres produits d'exploitation			74	4.426.144	3.940.869
Produits d'exploitation non récurrents		6.11	76A	9.382	27.312
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**7.480.080**	**6.094.432**
Approvisionnements et marchandises			60	259.882	177.316
Achats			600/8	429.144	201.650
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-169.262	-24.333
Services et biens divers			61	1.608.539	849.036
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.9	62	4.817.649	4.098.119
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	683.621	800.762
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.9	631/4		39.690
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.9	635/9		
Autres charges d'exploitation		6.9	640/8	110.390	129.506
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.11	66A		3
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**63**	**273.552**

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers			75/76B	**261.666**	**261.467**
Produits financiers récurrents			75	261.666	261.467
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751		
Autres produits financiers		6.10	752/9	261.666	261.467
Produits financiers non récurrents		6.11	76B		
Charges financières			65/66B	**79.785**	**51.572**
Charges financières récurrentes		6.10	65	79.785	51.572
Charges des dettes			650	23.623	23.510
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	56.162	28.062
Charges financières non récurrentes		6.11	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**181.944**	**483.448**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.12	67/77	**8.101**	**7.757**
Impôts			670/3	8.101	7.757
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**173.843**	**475.691**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**173.843**	**475.691**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**1.731.232**	**1.557.389**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	173.843	475.691
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.557.389	1.081.698
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		
Affectation aux fonds affectés et autres réserves		691		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**1.731.232**	**1.557.389**

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**621.786**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**621.786**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	**593.848**
Mutations de l'exercice				
Actés		8071	16.728	
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	**610.576**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		210	**11.210**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**42.697**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	813	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**43.510**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**34.523**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	4.986	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**39.508**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**4.001**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	**XXXXXXXXXX**	**6.237.187**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	**6.237.187**	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	**XXXXXXXXXX**	**3.388.791**
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	284.100	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	**3.672.890**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	**2.564.296**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXX**	**7.178.930**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	316.980	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**7.495.910**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXX**	**7.099.783**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	206.156	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**7.305.939**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	**189.971**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXX**	**2.403.861**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	115.493	
Cessions et désaffectations		8173	22.180	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**2.497.173**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXX**	**1.908.113**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	171.652	
Repris		8283	9.382	
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	22.180	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**2.048.203**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	**448.970**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXX**	**50.943**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165		
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**50.943**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXX**	**50.943**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275		
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**50.943**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	**0**	
DONT				
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	255.405	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	**255.405**	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	**255.405**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391P	**XXXXXXXXXX**	**148.691**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8361		
Cessions et retraits		8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8391	**148.691**	
Plus-values au terme de l'exercice		8451P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8411		
Acquises de tiers		8421		
Annulées		8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice		8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8471		
Reprises		8481		
Acquises de tiers		8491		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations		8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(280)	**148.691**	
ENTITÉS LIÉES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		281P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Additions		8581		
Remboursements		8591		
Réductions de valeur actées		8601		
Réductions de valeur reprises		8611		
Différences de change	(+)/(-)	8621		
Autres	(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8651		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXX**	**25.000**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**25.000**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)	**25.000**	
AUTRES SOCIÉTÉS - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXX**	**659**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	31.340	
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	**31.999**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 50/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit ou du nombre d'actions ou parts émises.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
EURO-MULTITEL 0564943143 Société anonyme Rue Pierre et Marie Curie 2 7000 Mons BELGIQUE	Actions sans désignation de valeur nominale	6.677	73,13		2020-12-31	EUR	885.250	502.895

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE
DIGITAL ATTRAXION 0658992957 Société anonyme rue des Quatre Fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	20.569
Produits acquis	510

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	192.312
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	192.312
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**192.312**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	813.087
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	813.087
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**813.087**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	58.226
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	58.226
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**58.226**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	1.063.625
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	1.063.625
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	**1.063.625**

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	27.878
Dettes fiscales estimées	450	15.858
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	672.830

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
Charges à imputer	25.913

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventilation par marché géographique				
Cotisations, dons, legs et subsides				
Cotisations		730		
Dons		731		
Legs		732		
Subsides		733		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel				
Nombre total à la date de clôture		9086	69	62
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein		9087	61,4	55
Nombre d'heures effectivement prestées		9088	84.735	73.154
Frais de personnel				
Rémunérations et avantages sociaux directs		620	3.515.623	2.911.402
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	808.018	696.555
Primes patronales pour assurances extralégales		622		
Autres frais de personnel		623	494.008	490.163
Pensions de retraite et de survie		624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110		
Reprises		9111		
Sur créances commerciales				
Actées		9112		39.690
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	109.933	103.765
Autres		641/8	456	25.741
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	1,8	
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	2.689	
Frais pour l'association ou la fondation		617	69.644	

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
Subsides en capital		261.467	261.467
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Commissions sur ouverture de crédit, caution		39.869	
Frais et agios bancaires		16.006	27.713

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	**9.382**	**27.312**
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	**9.382**	**27.312**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760	9.382	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents		7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		27.312
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		0
Produits financiers non récurrents		(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66		**3**
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)		**3**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7		3
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**8.101**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	8.101
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'association ou à la fondation (déductibles)	9145	221.481	232.597
Par l'association ou la fondation	9146	109.599	314.020
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	816.730	651.281
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	2.564.296
Montant de l'inscription	91621	2.930.000
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Codes	Exercice
9220	

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'association ou pour la fondation doivent également être mentionnées

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET AUTRES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTITÉS LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	**148.691**	**173.691**
Participations	(280)	148.691	173.691
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entités liées	9291	**317.149**	**379.155**
A plus d'un an	9301	248.613	311.928
A un an au plus	9311	68.537	67.227
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	9493	**298.844**	**813.238**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements de sociétés associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des sociétés associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives et si elles ne sont pas réalisées conformément aux conditions qui s'inscrivent dans le cadre de l'objet de l'association ou de la fondation défini dans les statuts, y compris le montant de telles transactions et la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'association ou de la fondation	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs	9503	
Aux anciens administrateurs	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**8.450**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	2.000
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	55,8	41,5	14,3
Temps partiel	1002	12,3	12,2	0,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	61,4	47,1	14,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	77.151	57.178	19.973
Temps partiel	1012	7.584	7.547	37
Total	1013	84.735	64.725	20.010
Frais de personnel				
Temps plein	1021	4.386.461	3.250.861	1.135.599
Temps partiel	1022	431.188	429.085	2.104
Total	1023	4.817.649	3.679.946	1.137.703
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	92.222	69.934	22.288

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	55	40,6	14,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	73.154	53.702	19.452
Frais de personnel	1023	4.098.119	3.109.183	988.936
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	81.409	58.488	22.921

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	58	11	62,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	46	11	50,9
Contrat à durée déterminée	111	12	0	12
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	43	11	47,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1	1	1,2
de niveau supérieur non universitaire	1202	9	3	10,2
de niveau universitaire	1203	33	7	36,5
Femmes	121	15		15
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	6		6
de niveau universitaire	1213	9		9
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	58	11	62,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.689	
Frais pour l'association ou la fondation	152	69.644	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	11	3	11,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	1		1
Contrat à durée déterminée	211	10	3	10,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	3	4	4,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	2		2
Contrat à durée déterminée	311	1	4	2,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343	3	4	4,6
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802	38	5812	38
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	2.046	5813	2.046
dont coût brut directement lié aux formations	58031	1.441	58131	1.441
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	605	58132	605
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	14	5831	1
Nombre d'heures de formation suivies	5822	144	5832	7
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	7.774	5833	409
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 AVRIL 2019. - Arrêté royal portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence positivement/négativement le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de .

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants/Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise

II. Règles particulières

Frais d'établissement :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration:
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ont/n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est/n'est pas supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se
justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:
Des immobilisations corporelles ont/n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Amortissements actés pendant l'exercice:

			Taux en % Principal		Frais accessoires	
	Leasing	Méthode	Base	Min.	Max.	Min. Max.
1. Frais d'établissement						
2. Immobilisations incorporelles		L	NR	100.00	100.00	
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*		L	NR	5.00	10.00	
4. Installations, machines et outillage*		L	NR	10.00	20.00	
		L	NR	20.00	20.00	
		L	NR	33.33	33.33	
		L	NR	100.00	100.00	
5. Matériel roulant*		L	NR	20.00	20.00	
		L	NR	33.33	33.33	
6. Matériel de bureau et mobilier*		L	NR	20.00	20.00	
		L	NR	33.33	33.33	
		L	NR	100.00	100.00	
7. Autres immobilisations corporelles						

L (linéaire)
D (dégressive)
A (autres)
NR (non réévaluée)
R (réévaluée)

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:
- montant pour l'exercice: EUR
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR

*Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Comme mentionné ci-dessus, les investissements en Installations, Machines & Outillage ainsi qu'en Matériel de bureau & Mobilier subsidiés par la Région Wallonne
ou la Commission Européenne dans le cadre de projet spécifique sont amortis à 100% l'année d'acquisition afin que les charges d'amortissement soient en concordance
avec la prise en résultat des subsides relatifs à ces acquisitions.
L'objectif est de respecter le " matching principle "

Immobilisations financières:
Des participations ont/n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

Stocks:
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:

1. Approvisionnements

2. En cours de fabrication - produits finis

3. Marchandises

4. Immeubles destinés à la vente

Si au terme de 2 ans à partir de la date d'achat, la marchandise n'a pas quitté le stock, celle-ci sera dévaluée à concurrence d'un 1/3 de sa valeur pour arriver au terme des 5 ans à une valeur nulle.

Fabrications :
-Le coût de revient des fabrications inclut/n'inclut pas les frais
-Le coût de revient des fabrications à plus d'un an inclut/n'inclut pas des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient/au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux .

Dettes :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans

l'actif.

Devises :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: .

- L'ASBL a activé des frais de développement, à hauteur de 538.146,00 EUR, relatifs à la technologie ERTMS (European Rail Management System) au cours de l'exercice 2016.

Ceux-ci ne contiennent uniquement la rémunération du personnel prenant part directement aux travaux de développement (en fonction du temps consacré par chaque salarié aux différents projets) et les frais connexes, les frais des intérimaires affectés à ces développements ainsi que de la sous-traitance et des honoraires divers. Le coût de revient ne dépasse pas une estimation prudemment établie de leur rendement futur pour l'ASBL.

Les frais de recherche portés à l'actif satisfont aux conditions suivantes :
• Le produit ou le procédé est clairement identifié et les coûts imputés à ce produit peuvent être mesurés de façon fiable ;
• La possibilité technique de fabrication du produit est démontrée ;
• L'association a l'intention de produire et commercialiser ou utiliser le nouveau produit ou procédé ;
• L'existence d'un marché pour le produit (rentabilité commerciale). Toutefois en ce qui concerne les informations qui ont trait aux perspectives d'avenir, il va de soi que nous ne pouvons pas nous porter garant de leur réalisation. Nous pouvons néanmoins affirmer qu'elles ont été établies de manière rationnelle et qu'elles ne présentent aucune contradiction évidente avec les informations dont nous avons connaissance et avec l'évolution générale à laquelle on peut raisonnablement s'attendre. Cette incertitude est inhérente au calcul de ce genre d'estimation. Ils sont cependant activés car nous estimons que le projet a de véritables chances de réussite commerciale.
• L'existence de ressources suffisantes pour compléter le projet.

- Les dépenses de développement sont amorties sur 5 ans. La date de départ de l'amortissement se situe donc lors de la mise en vente (=assimilée à la remise d'offres) ou du début d'utilisation du produit ou du procédé.

- Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises par l'entreprise dans le cadre du développement activé en 2016 sont portées directement aux comptes d'actif appropriés sous les immobilisations incorporelles et corporelles à hauteur de 124.841,63 EUR. Leur amortissement a débuté au 1er janvier 2016.

Factures à établir :
Nous comptabilisons des factures à établir relatives aux ventes de technologies éprouvées, c'est-à-dire pour lesquelles nous avons développé et déjà commercialisé la technologie, le know how à la signature du bon de commande par le client.
L'évaluation des factures à établir dito est individualisée par poste du bon de commande d'un contrat et réalisée de la sorte : évaluées au prorata des prestations arrêtées à la clôture d'exercice en tenant compte d'un forfait administratif.
Nous confirmons que cette évaluation est réalisée avec une extrême prudence.

L'épidémie COVID 19 et ses conséquences sont des évènements qui auraient pu empêcher d'effectuer les déplacements nécessaires pour les prestations. Cependant, en 2021, les prestations ont pu être réalisées et facturées. Au vue des projets, des perspectives de valorisation et des commandes industrielles, le Conseil d'Administration considère qu'il établit les comptes dans une perspective de continuité.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

MULTITEL
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
RUE Pierre et Marie Curie 2 – 7000 Mons

NUMERO D'ENTREPRISE : 0470.813.848

RAPPORT DE GESTION

relatif aux comptes annuels couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021
établi en vue de l'assemblée générale annuelle du 23 juin 2022.

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et de la gestion de notre ASBL durant l'exercice écoulé. Les commentaires qui suivent sont basés sur le bilan après affectation des résultats, sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale. Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux normes et à la législation comptable applicable aux ASBL, aux statuts, ainsi qu'aux règles d'évaluation adoptées par l'organe de gestion.

I. SYNTHESE DU BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Le bilan de cet exercice vous est présenté ci-dessous (montants en euros) :

ACTIFS	**31/12/2021**	%	**31/12/2020**	%
Actifs immobilisés	3.679.544	20,86	3.633.753	27,25
Actifs circulants	13.957.312	79,14	9.701.739	72,75
TOTAL DE L'ACTIF	**17.636.856**	**100,00**	**13.335.492**	**100,00**
PASSIF				
Fonds social	4.166.162	23,62	4.062.232	30,46
Provisions	/	/	/	/
Dettes	13.470.694	76,38	9.273.260	69,54
TOTAL DU PASSIF	**17.636.856**	**100,00**	**13.335.492**	**100,00**

II. SYNTHESE DU COMPTE DE RESULTATS

Le compte de résultats vous est présenté ci-dessous (montants en euros) :

(montants en euros)	**31/12/2021**	%	**31/12/2020**	%
Produits d'exploitation	7.480.143	**100,00**	6.367.985	**100,00**
Charges d'exploitation	7.480.080	-99,99	6.094.433	-95,70
Résultat d'exploitation (+/-)	63	0,01	273.552	4,30
Résultat financier (+/-)	+181.881	+2,43	+209.895	+3,30
Impôts sur le résultat (+/-)	-8.101	-0,11	-7.757	-0,12
Résultat de l'exercice (+/-)	**+173.843**	**+2,33**	**+475.690**	**+7,48**

Ces comptes appellent les commentaires suivants :

- le fonds de roulement net, qui se définit par le rapport des actifs circulants par les dettes à court terme, se compare ainsi : 1,11 en 2021 et 1,11 en 2020.
- le rapport entre les fonds sociaux et le passif total qui mesure l'indépendance financière de l'entreprise, à l'égard des fonds de tiers, se présente ainsi : 23,62 % en 2021 et 30,46 % en 2020.
- le rapport du résultat de l'exercice à affecter par les fonds sociaux en début d'exercice, qui exprime la rentabilité nette de la valeur comptable des fonds sociaux, se fixe ainsi : 4,28 % en 2021 et 12,36 % en 2020.

III. REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Les comptes annuels ont été établis sur base du principe de continuité.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu, depuis la date de clôture, d'événements qui seraient susceptibles de modifier de manière importante les résultats qui vous sont présentés ainsi que la situation financière de l'ASBL telle que reprise dans les comptes annuels.

L'épidémie COVID 19 et ses conséquences sont des évènements qui auraient pu empêcher d'effectuer les déplacements nécessaires pour les prestations. Cependant, en 2021, les prestations ont pu être réalisées et facturées. Au vu des projets, des perspectives de valorisation et des commandes industrielles, le Conseil d'Administration considère qu'il établit les comptes dans une perspective de continuité.

V. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER NOTABLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE & DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Nous ne prévoyons aucune circonstance qui puisse être citée ayant une répercussion sensible sur l'évolution future de notre ASBL.
Notre ASBL, comme toute société ou association, est soumise aux risques et aléas de son secteur d'activité. Les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ne sont pas différents de ceux connus par les autres associations de son secteur d'activité.

VI. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Durant l'exercice écoulé, des activités de recherches et développements ont été menées dans le cadre des projets subsidiés Région wallonne pour 3.061.735-€ et 583.044-€ pour les projets européens.

VII. EXISTENCE DE SUCCURSALE

La société ne dispose pas de succursale.

VIII. PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES DU COMMISSAIRE

Une mission de certification du projet subsidié relatif à « Laser4Surf » a été menée au-cours de l'exercice.

IX. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

X. INTERÊT OPPOSE

Aucune opération n'a été décidée au cours de l'exercice clôturé, à la réalisation de laquelle nous avons eu un intérêt personnel.

XI. CONCLUSIONS

Nous espérons vous avoir éclairés de manière suffisante par le présent rapport. Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements souhaités au sujet du présent rapport et des comptes annuels.

Lorsque vous vous serez prononcés sur l'adoption des comptes annuels, nous vous demandons de nous accorder décharge pour notre gestion.

Fait à Mons, le 23 juin 2022,

Le Conseil d'Administration

UMONS représenté par
Le Président
Monsieur Serge BOUCHER

Monsieur Joël HANCQ

Monsieur Philippe DUBOIS

Madame Christine RENOTTE

Monsieur Philippe METTENS

UCL représenté par
Monsieur Benoît MACQ

Les Représentants des Sociétés

Monsieur Etienne
POURBAIX

Monsieur Jean-Jacques
QUISQUATER

Monsieur Patrick
VAN HELLEPUTTE

Monsieur Pierre
RION

Monsieur Fabrice
BRION

Monsieur Jacques
VERLY

Monsieur Jean
SAUSSEZ

Monsieur Philippe
CESAR

Monsieur Anthony
VAN PUTTE

IDEA représenté par
Madame Caroline DECAMPS

IMBC SPINNOVA représenté par
Monsieur Serge DEMOULIN

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MULTITEL ASBL

Rapport du commissaire

31 décembre 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM

MULTITEL ASBL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de MULTITEL ASBL (l'« Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 16 décembre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de MULTITEL durant quatre exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 17.636.856,30 et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de € 173.843,43.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la présentation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:48 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations à l'exception du non respect des délais légaux entre la tenue du conseil d'administration et l'assemblée générale et de la date de remise de notre rapport de commissaire.

Gosselies, le 23 juin 2022

RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
CATHERINE SAEY
ASSOCIÉE